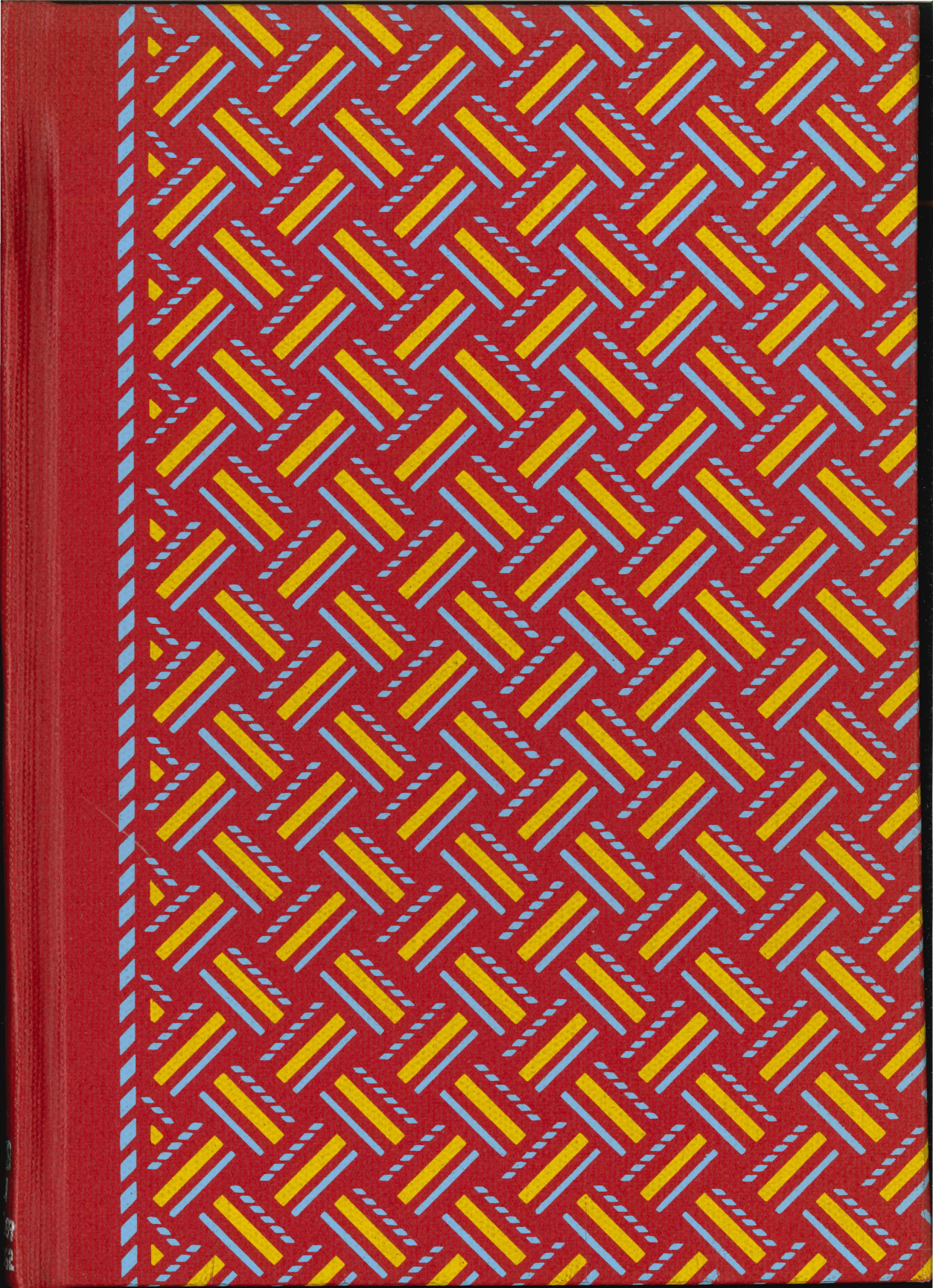




pour Tom Merton

avec la profonde affection

du vieux Zaïq

Amour et amitié

(EN MARGE DU « JOURNAL DE RAÏSSA »)

[Des amis en lesquels j'ai une particulière confiance m'ont conseillé de remplacer une de mes notes en bas de page, dans l'édition hors commerce du Journal de Raïssa imprimée en 1962, par une note beaucoup plus longue et plus détaillée qu'ils souhaitaient voir placée en annexe à ce Journal, dans l'édition en librairie de celui-ci. Je me suis conformé à leur avis, mais je n'ai pas voulu placer ma nouvelle note en annexe au Journal de Raïssa, — il ne saurait être question d'alourdir avec mes explications, mes commentaires et mes idées un texte si pur, dont la valeur de témoignage direct et vivant doit être avant tout respectée. La longue note en question a peut-être cependant quelque intérêt en elle-même. Je la publierai donc comme un chapitre de mon Carnet de Notes à moi¹. Si elle contient quelque chose de bon, il est juste de l'attribuer à ce qui, dans le Journal de Raïssa, a nourri ma réflexion. Si elle contient n'importe quoi de controversable, voire (j'en serais bien fâché) d'erroné, c'est à moi seul qu'il faut l'attribuer].

Dans les pages qui suivent une première partie a pour objet de commenter et développer certaines choses que Raïssa a dites très nettement mais très brièvement. Dans une deuxième et une troisième partie je voudrais proposer mes propres vues sur quelques problèmes qui préoccupent aujourd'hui beaucoup d'esprits.

Je ne parle ici, qu'on me comprenne bien, ni comme un philosophe (que je suis), ni comme un théologien (que je ne suis point). Je propose seulement quelques réflexions tirées de l'expérience d'un vieil homme qui a vu bien des choses, et qui se souvient de ce qu'Aristote

¹ C'est le texte de ce chapitre que nous publions ici. (Note de la Rédaction).

Et il est de la nature même de la charité qu'elle tende à passer ainsi du régime de l'amitié au régime de l'amour fou. C'est pourquoi on peut dire que *de droit* toute âme humaine, étant appelée à la charité, est appelée du même coup à la vie mystique, d'une manière prochaine ou d'une manière éloignée.

Mais cela est une vérité toute théorique, où ne sont considérées que les exigences internes de la charité prise en soi. Si on considère au contraire l'état concret dans lequel se trouve telle ou telle âme donnée, alors il faut dire que celles-ci sont appelées *de fait* à la vie mystique qui ne peuvent trouver leur raison de vivre que dans l'amour fou de Dieu, celles-là ne sont pas appelées *de fait* à la vie mystique qui peuvent trouver leur raison de vivre soit en dehors de Dieu, soit, si elles ont la charité, dans un amour de Dieu où l'amour fou reste enfoui dans l'amitié.

La perfection de la vie humaine ou perfection de la charité prise au sens pur et simple, ou sous tous les rapports, suppose évidemment le passage au régime prédominant de l'amour fou de Dieu, ou à la vie mystique ; alors l'amour de charité se déploie pleinement et librement dans l'âme, aussi bien quant à son pouvoir d'aliéner l'âme d'elle-même (c'est à découvert, à nu, directement, que la personne ou subjectivité elle-même est donnée à Dieu) que quant à son intensité.

Mais nous avons remarqué plus haut que dans l'amour de charité le degré de l'amitié et le degré de l'amour ne diffèrent pas nécessairement quant à l'intensité. Nous devons donc dire maintenant que si elle est restée sous le régime prédominant de l'amitié, où elle n'a pas franchi le seuil de la vie mystique, l'âme peut encore atteindre ici-bas une certaine perfection de la vie humaine et de la charité (perfection sous un certain rapport), – alors l'amour de charité se déploie sans obstacle dans l'âme, quant à l'intensité¹ mais non quant au pouvoir

¹ Entendons qu'alors l'intensité de la charité est assez grande pour que celle-ci se déploie sans obstacle dans l'âme, à condition qu'une épreuve trop écrasante ne lui soit pas imposée. Dans la perspective concrète où nous sommes placés, il faut en effet tenir compte aussi des épreuves que Dieu permet, et de la mesure qu'il leur assigne. A brebis tondue Dieu mesure le vent.

Il est clair que sous le régime de l'amour fou une âme, au cours de son progrès, peut atteindre une perfection de la charité, en intensité comme en profondeur de don de soi, *plus grande* que sous le régime de l'amitié. (Noublions pas que la perfection de la charité que l'homme peut atteindre ici-bas n'est pas un point indivisible, c'est une grandeur qui continue de se développer et comporte des degrés variés).

d'aliéner l'âme d'elle-même). Et c'est au ciel qu'une telle âme connaîtra la perfection de la charité au sens absolu du mot.

N'oublions pas au surplus que lorsqu'elle vit sous le régime de l'amitié avec son Dieu l'âme a déjà en elle, comme toute âme en état de grâce, l'amour fou de Dieu, quoique enfoui dans l'inconscient et ne se révélant que par éclairs, de temps à autre. Cette âme ne vit pas dans l'état mystique ou sous le régime de l'amour fou, mais elle reçoit dans sa vie des touches d'inspiration mystique et d'amour fou de Dieu. Saint Thomas n'enseigne-t-il pas que les dons du Saint-Esprit sont nécessaires au salut ? A plus forte raison sont-ils nécessaires à la perfection, fût-ce sous un rapport seulement, de la charité.

L'instant de la mort

Qu'en est-il après cela de la préparation ou disposition de l'âme par rapport à l'instant de la mort ?

Une âme qui, après être entrée dans la vie mystique ou le régime de l'amour fou de Dieu, est allée jusqu'au bout de sa route et a atteint, autant qu'il est possible ici-bas, la perfection de la charité purement et simplement ou sous tous les rapports, est prête ou disposée non seulement à être sauvée en passant peut-être par le purgatoire, mais à rejoindre Jésus au paradis dans l'instant même où elle quittera son corps. Si donc elle persévère dans cette disposition et franchit le pas de la mort dans un acte parfait d'amour fou de Dieu, elle entre droit au ciel.

Une âme qui, restée sous le régime de l'amitié, et n'étant pas entrée dans l'état mystique, est allée jusqu'au bout de sa route et a atteint ici-bas la perfection de la charité sous un certain rapport (sous le rapport de l'intensité, non quant au pouvoir d'aliéner l'âme d'elle-même) est prête ou disposée non seulement à être sauvée en passant peut-être par le purgatoire, mais à rejoindre Jésus dans l'instant même où elle quittera son corps. Si elle persévère dans cette disposition l'instant de la mort sera aussi l'instant où l'amour fou proclamera en elle son empire et sa souveraineté, c'est dans un acte parfait d'amour fou de Dieu qu'elle franchira le pas de la mort, et elle entrera droit au ciel.

de Dieu, la vertu de religion et une certaine rigueur des mœurs servaient comme de sanctuaire ou de tabernacle aux vertus théologiques : de telles familles ont dû donner un sérieux pourcentage de saints qui, après avoir « vécu comme tout le monde », ont passé droit au ciel. Le Père Lamy, celui que nous appelions « le saint Curé », ne manquait pas d'insister là-dessus. Les saints dont je parle ici n'avaient sans doute, pour la plupart, ni franchi le seuil de l'état mystique ni fait l'expérience (sinon par les *touches* fugitives, plus ou moins rares, et généralement d'eux-mêmes inaperçues, que j'ai mentionnées plus haut) de la contemplation même diffuse ou masquée. Eux aussi ils avaient cependant – non pas sans doute avec la pleine liberté et les suprêmes sacrifices de l'amour fou qui sont le privilège des Saints canonisables, mais en portant comme eux leur croix avec Jésus, et en tant que membres et parties de ce Tout humano-divin inimaginablement grand qu'est le Corps mystique du Christ, – satisfait pour leur part, comme tout chrétien qui a la charité, à la vocation co-rédemptrice que le baptême imprime sur les âmes.

Est-il vrai de dire qu'à mesure que le soir descend et que les vieilles chrétientés se défont il devient plus difficile à la masse des hommes de garder la charité et de rester fidèles jusqu'au bout sous le simple régime de l'amitié avec le Seigneur, et de peupler le ciel de saints qui ont « vécu comme tout le monde » ; tandis qu'en même temps, pour compenser et surcompenser les pertes, quelque chose grandit soit en quantité soit en qualité du côté des âmes qui vivent sous le régime de l'amour fou, et dont le rôle dans l'économie du salut va croissant en importance, parce que (et c'est spécialement vrai, si petit que soit comparativement leur nombre, de celles en qui la contemplation infuse se déploie librement) leur intimité vécue avec Jésus, leur dépouillement et leurs anéantissements sont de plus en plus nécessaires pour payer le salut de beaucoup, et pour rendre présentes parmi les malheureux hommes, et accessibles à leurs yeux, les profondeurs de la bonté, de l'innocence et de l'amour de Dieu ?

Je le croirais volontiers. Il y a longtemps que j'ai écrit qu'un jour viendrait où le monde ne serait plus habitable qu'aux bêtes ou aux saints, – aux grands saints.

III

SUR LE MARIAGE CHRÉTIEN

Mariage, amitié et amour

J'ai déjà proposé ailleurs ¹ quelques réflexions plus ou moins décousues sur le mariage. Je me permets de reprendre ici, pour commencer, certaines d'entre elles, en les précisant un peu.

Je notais d'abord que ce serait une grande illusion de penser que le mariage doit être l'accomplissement parfait de l'amour-passion ou de l'amour romantique. Car l'amour-passion et l'amour romantique, n'étant rien d'autre en réalité que le désir animal déguisé en amour pur par l'imagination, sont de soi impermanents et périssables, aptes à passer d'un objet à un autre, et donc infidèles, enfin intrinsèquement déchirés entre l'amour pour l'autre, qu'ils ont éveillé, et leur propre nature essentiellement égoïste.

Sans doute l'amour comme désir et passion, et l'amour romantique – ou, au moins, quelque chose de lui – doivent-ils autant que possible être présents dans le mariage comme stimulant initial et point de départ. Mais loin d'avoir pour but essentiel « d'amener l'amour romantique à son parfait accomplissement, le mariage a à effectuer dans le cœur humain quelque chose de bien différent ; une opération alchimique infiniment plus profonde et plus mystérieuse : je veux dire qu'il a à transmuer l'amour romantique, ou ce qui en existait au commencement, en un réel et indestructible amour humain, et en un amour réellement désintéressé » ² qui certes n'exclut pas la passion charnelle et le désir mais qui s'élève de plus en plus au-dessus d'eux ; parce que de soi et par essence il est principalement spirituel, – un don complet et irrévocable de l'un à l'autre, pour l'amour de l'autre.

L'amour dont je parle ici est avant tout un amour de dilection. Ce n'est pas nécessairement l'amour fou ; mais c'est nécessairement et primordialement l'amour de dévouement et d'amitié, – cette *amitié*

¹ Cf. *Réflexions sur l'Amérique*, pp. 145-149 ; *La Philosophie morale*, pp. 443-444.

² *Réfl. sur l'Amérique*, p. 148.

entre époux tout à fait unique dont une des fins essentielles est le compagnonnage spirituel entre l'homme et la femme pour s'aider l'un l'autre à accomplir ici-bas leur destinée ; et c'est aussi un *amour* (je parle de l'amour dans sa forme ordinaire, de ce que j'ai appelé au début le « bel amour » tout simplement) ¹ qui est véritablement à la mesure de l'homme, et où l'âme comme les sens est entraînée ², en sorte que dans cet amour où le désir est là avec toute sa puissance, la dilection cependant prime réellement la convoitise. Enfin le commerce charnel effectif est aussi normalement impliqué là ³, puisque l'autre fin essentielle du mariage est la perpétuation de l'espèce humaine, c'est pourquoi chaque époux a droit sur le corps de l'autre.

En l'amitié unique et sacrée dont je viens de parler, avec (quand il est là) l'amour, le bel amour, également unique et sacré, qui s'y joint ou devrait normalement s'y joindre, consiste l'essence de l'amour conjugal. C'est par elle que le mariage « peut constituer entre l'homme et la femme une véritable communauté d'amour, bâtie non sur le sable mais sur le roc, parce qu'elle est fondée sur un amour authentiquement humain, non animal, et authentiquement spirituel, authentiquement *personnel*, – grâce à la dure discipline du sacrifice de soi et à force de renoncements et de purifications. Alors dans un libre et incessant flux et reflux d'émotion, de sentiment et de pensée chacun participe réellement, par la vertu de l'amour, à cette vie personnelle de l'autre qui est par nature l'incommunicable possession de l'autre. Et alors chacun peut devenir pour l'autre une sorte d'ange gardien, – prêt, comme les anges gardiens doivent l'être, à beaucoup pardonner à l'autre, bref, « un être consacré au bien et au salut de l'autre », et acceptant « que lui soient pleinement confiés la révélation, et le soin, de tout ce que l'autre *est* dans ses recès humains les plus fonciers » ⁴.

A une telle amitié fondamentalement et primordialement requise, à un tel amour d'entier dévouement, avec le commerce charnel impli-

¹ Don, encore à l'état d'ébauche plus ou moins avancée, de ce que la personne elle-même est.

² Un tel amour est *normal* dans le mariage, mais il n'est pas *nécessaire*, il manque de fait dans beaucoup de mariages dont le motif a été avant tout d'ordre social, non personnel, – obéissance aux parents, convenances, sans parler des avantages financiers et des « espérances », du « rang » ou de l'orgueil familial, etc., – bref « mariages de raison ».

³ Même dans les mariages sans amour dont il est question dans la précédente note.

⁴ Réfl. sur l'Amérique, pp. 149, 152.

qué par le mariage, et avec l'amour des sens et de l'âme, le bel amour qu'il comporte ou devrait comporter normalement, peut s'ajouter l'amour fou, où est porté à sa forme extrême et absolument plénière le don direct, à découvert et à nu, de la personne ou subjectivité tout entière, – et non seulement dans son corps, mais dans absolument tout ce qu'elle est, – en sorte qu'elle se fait vraiment partie de l'autre comme de son Tout. L'amour fou vient alors en surcroît, mais en réponse à un vœu radical inscrit dans l'être humain, puisque, comme nous l'avons vu plus haut, l'amour fou, où l'aimant s'extasie dans l'aimée, et l'aimée dans l'aimant, et devient chair de sa chair et un seul esprit avec lui, est le sommet et la perfection de l'amour entre l'Homme et la Femme. Il est donc par là même le sommet et la perfection de l'amour entre époux.

Je ne crois pas que ce sommet soit souvent atteint, – loin de là ! Mais quand il est atteint, en vertu d'une chance extraordinaire qui est un don spécial et gratuit, il est la gloire et le ciel d'ici-bas, où prend réalité un rêve du fond des âges consubstantiel à la nature humaine, et dont tous les chants d'hyménée chantés le long des siècles d'autrefois révélaient la nostalgie inhérente à la pauvre humanité.

*L'état de mariage, le régime de l'amitié avec Dieu
et le régime de l'amour fou pour Dieu*

Qu'en est-il après cela du mariage et de l'amour conjugal par rapport à la vie spirituelle, et à cette perfection de la charité à laquelle il est prescrit à tout chrétien de tendre selon sa condition et ses possibilités ?

C'est entendu que statistiquement parlant peu d'institutions parmi les hommes sont soumises à tant de servitudes sociales variant avec les temps et les aires de civilisation, à tant d'accidents, de hasards et de misères, à tant d'habitudes d'égoïsme et de rudesse, voire de mensonge ou de faux-semblant, et exposées à tant de faillites que le mariage. Ce n'est pas surprenant, puisque l'état de mariage est la condition de la très grande majorité des êtres humains. Il reste qu'il y a de fait beaucoup de bons mariages, où la nature humaine atteint un réel bonheur à la mesure d'ici-bas, et par où, en faisant créer à

Dieu des âmes immortelles et venir au monde de nouvelles personnes humaines, l'homme et la femme accomplissent l'œuvre de propagation commandée par lui à notre race de telle manière qu'elle soit vraiment pour eux et pour leurs enfants ce qu'elle est dans les desseins du Créateur, – la grande et primordiale bénédiction terrestre.

Et il reste que l'état de mariage, tel que le christianisme le voit, et que la grâce des sacrements rend possible de le vivre, n'est ni cet *état d'imperfection* décidément acceptée auquel une pseudo-théologie en travail dans l'imagination de certains laïques semblait parfois vouloir vouer ceux-ci, ni cette caricature d'union soi-disant chrétienne dans laquelle un mari ne voyait en sa femme qu'une chair à lui destinée afin qu'il puisse mettre sa concupiscence en règle avec la loi de Dieu. L'état de mariage est un état saint ou consacré, où, compagnons sur la terre dans les afflictions et les joies de la vie, comme dans leur mission envers leurs enfants, les deux époux vont (du fait même de leurs différences, et du rodage qu'elles demandent) s'affranchissant mutuellement des fatalités héréditaires que les morts de la lignée de chacun font peser sur lui, et doivent normalement s'aider l'un l'autre à cheminer, contre vents et marées, vers la perfection de la vie humaine et de la charité : en telle sorte que pour l'âme de chacun, dans la mesure où elle est fidèle à la grâce, l'état de mariage puisse déboucher finalement non seulement sur cette antichambre de la béatitude que sont les purifications du purgatoire, mais directement sur la vision de Dieu et l'éternité bienheureuse.

Si nous nous reportons maintenant à ce qui a été indiqué plus haut du régime de l'amitié dans les relations de l'âme avec Dieu, et si nous nous rappelons qu'étant donné la condition humaine c'est lui que, de fait, on doit s'attendre à trouver le plus fréquent dans la grande foule des âmes qui ont la charité et y progressent du mieux qu'elles peuvent, nous devons dire que c'est sous ce régime de l'amitié avec Dieu que se trouvent sans doute, de fait, le plus grand nombre des âmes qui dans l'état de mariage avancent vers la perfection de la charité. Ces âmes-là ne franchissent pas le seuil de la vie mystique ; elles ne se rafraîchissent pas non plus, fût-ce en y buvant seulement goutte à goutte, aux sources de la contemplation, fût-elle seulement atypique et masquée ; si elles reçoivent des touches fugitives de celle-ci, c'est d'une façon tout intermittente et généralement tout inaperçue. Mais elles avancent fidèlement dans l'amour et peuvent atteindre ici-bas

sa perfection¹, sinon quant au pouvoir d'aliéner l'âme d'elle-même, du moins quant à l'intensité (et à condition sans doute que Dieu leur épargne des épreuves trop accablantes). Elles peuvent fournir au ciel beaucoup de *saints inapparents*.

Est-ce à dire que dans l'état de mariage l'âme humaine ne pourrait pas, dans ses relations avec Dieu, passer sous le régime de *l'amour fou*? Allons donc ! Non seulement elle le peut, mais l'histoire des saints montre que de fait il en a été ainsi pour bien des époux (et elle ne parle que des saints canonisés, mais il y a aussi les saints canonisables non canonisés...).

Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'à la perfection de la charité prise absolument parlant, sous le rapport du pouvoir d'aliéner l'âme d'elle-même comme sous le rapport de l'intensité, – et donc à la vie mystique, et donc à la contemplation soit ouverte soit masquée, – tous sont appelés de droit ?

Il y a même probablement des cas particuliers où, – à supposer que les époux, ou l'un d'entre eux, soient l'objet d'un appel prochain de Dieu, et y répondent, – l'état de mariage, étant donné la perpétuelle attention à l'autre et les sacrifices quotidiens qu'il réclame, et l'expérience humaine et les innombrables occasions de miséricorde et d'aide fraternelle que comporte la vie au milieu des hommes, offre à tels ou tels gens mariés, en même temps que des risques plus grands dus à tous les appâts du monde, des conditions morales plus propices que l'état de religion n'en offre à tels ou tels religieux, pour le passage de l'âme sous le régime habituel des dons du Saint-Esprit. Et cette remarque peut être vraie, au cas où des circonstances exceptionnelles allègent tant soit peu l'écrasant fardeau matériel du père et de la mère de famille, à l'égard de la vie contemplative elle-même, j'entends dans le dépouillement et la simplicité de la « petite voie » enseignée par sainte Thérèse de Lisieux plutôt qu'avec les grands signes typiques décrits par saint Jean de la Croix et sainte Thérèse d'Avila.

¹ Notons ici que quand on chemine vers la perfection sous le régime de l'amitié, on peut avancer très loin sur cette route sans conflit trop grave tout en aimant d'amour fou un être humain, précisément parce que sous un tel régime l'amour fou divin ne manifeste pas jusqu'au bout ses exigences.

Mais il n'en va pas de même quand on chemine vers la perfection sous le régime de l'amour fou : alors surgiront sur la route des conflits tels qu'il faudra renoncer à l'amour fou humain, de gré ou de force, ou trahir les exigences de l'amour fou divin.

« En vérité, écrivait Raïssa dans *Liturgie et Contemplation*, la contemplation n'est pas donnée seulement aux Chartreux, aux Clarisses, aux Carmélites... Elle est fréquemment le trésor de personnes cachées au monde, – connues seulement de quelques-uns, – de leurs directeurs, de quelques amis. Parfois, d'une certaine manière, ce trésor est caché aux âmes elles-mêmes qui le possèdent, qui en vivent en toute simplicité, sans visions, sans miracles, mais avec un tel foyer d'amour pour Dieu et le prochain que le bien se fait autour d'elles sans bruit et sans agitation.

« C'est de cela que notre époque a à prendre conscience, et des voies par lesquelles la contemplation se communique de par le monde, sous une forme ou une autre, à la grande multitude des âmes qui ont soif d'elle (souvent sans le savoir), et qui sont appelées à elle au moins d'une manière éloignée. Le grand besoin de notre âge, en ce qui concerne la vie spirituelle, est de mettre la contemplation sur les chemins »¹.

C'est toujours au plus haut qu'il faut tendre. Aussi est-il souhaitable que parmi les jeunes époux qui veulent de toute leur âme se dédier à une vie chrétienne, beaucoup plus nombreux que par suite de certains préjugés cela ne semble être maintenant le cas soient ceux qui, sans se faire d'illusions sur l'âpreté du chemin, aspirent à l'idéal le plus élevé du mariage chrétien, et à une vie commune où tous deux, en avançant vers la perfection de la charité, n'en restent pas dans leurs relations avec Dieu au régime de l'amitié, mais passent au régime de l'amour fou.

*L'état de père ou de mère de famille est compatible
avec le progrès dans la contemplation infuse et dans l'amour fou de Dieu*

Notons ici que bien que le christianisme reconnaisse dans la chasteté du corps² la marque d'une consécration plus exclusive à Dieu,

¹ *Liturgie et Contemplation*, p. 76. – Le livre est de nous deux, mais c'est Raïssa qui a écrit cette page.

² J'entends l'abstention de toute relation charnelle (*opere et cogitatione*). Il est clair que la vertu de chasteté (partie de la tempérance) dans l'usage même de la chair (« chasteté conjugale ») est, comme les autres vertus morales, nécessairement pré-supposée par la contemplation dans l'état de mariage.

*Bien que la contemplation chrétienne
n'exige pas la chasteté du corps
elle a cependant une affinité avec elle*

J'ai noté tout à l'heure que si la vie contemplative ne requiert pas de soi la chasteté du corps, celle-ci cependant (quoi qu'en pensent bien des chrétiens d'aujourd'hui, plus ou moins intoxiqués de mauvaise psychologie, et auprès desquels elle n'a pas bonne presse) est dans un certain rapport de convenance ou d'affinité avec la contemplation spécifiquement chrétienne, et qu'en tout cas le christianisme reconnaît en elle la marque d'une consécration plus exclusive à Dieu.

Aussi bien arrivait-il jadis que des époux, à un moment donné de leur vie conjugale¹, non seulement renonçassent à l'amour fou de l'un pour l'autre, mais encore fissent parfois vœu de renoncer à la chair elle-même pour se donner plus exclusivement à Jésus. C'étaient là sans doute des cas fort peu fréquents, et dus à une vocation particulière clairement manifestée. De fait, personne ne s'en étonnait. On savait que le sacrement de mariage n'était que plus profondément vécu par eux, parce qu'une des fins essentielles du mariage, le compagnonnage spirituel entre époux pour s'aider mutuellement à aller vers Dieu, se trouvait affermie et réalisée d'une façon supérieure dans l'amour fou pour Dieu. Quant à l'autre fin essentielle, la procréation, elle n'était pas reniée mais transférée à un autre plan, c'est une progéniture spirituelle que ces époux attendaient de Dieu, et c'est à elle qu'ils se donnaient. *Centuplum accipietis*.

Et après tout ils avaient de grands exemples, – et là même, au plus haut de la création, – où l'humanité était portée aux confins de la divinité, et au plus humble, au plus pauvre et au plus caché de la vie parmi les hommes. L'amour qui régnait entre Marie et Joseph était l'amour conjugal dans la plus pure plénitude de son essence. Pourtant non seulement la suprême perfection *naturelle* de l'amour

¹ Quelquefois dès la réception du sacrement, qui restait valide du moment que ce vœu des deux époux prenait place non pas avant, mais après l'acte de consentement mutuel où chacun d'eux avait donné à l'autre plein droit sur son corps, et comme un effet et une confirmation de ce consentement. Et à vrai dire ces choses n'arrivaient pas seulement dans les temps passés, – je pense à une amie et un ami très chers à nous qui se sont épousés dans ces conditions. Raïssa et moi avons été les témoins de leur mariage.

entre l'Homme et la Femme, l'amour fou, avait là, selon la loi de la croix, fait place à une suprême perfection *supernaturelle* incomparablement plus haute, l'amour fou des deux pour leur Dieu. Mais encore on voit là que si la chasteté du corps, quoi qu'il en soit de sa convenance particulière à l'égard de la contemplation chrétienne, n'est nullement requise de soi pour la contemplation, elle garde cependant une importance première par rapport à l'état de vie – état de perfection non seulement à *acquérir*, mais, s'il s'agit de Nazareth, déjà *acquise ou possédée*, où, par un privilège unique, Joseph et Marie se trouvaient portés dans l'état même de mariage.

Les mérites de la chasteté

Pourquoi cette importance et ces mérites spéciaux de la chasteté du corps comme de l'âme ?

Je rappellerai en premier lieu que s'il peut y avoir union charnelle sans amour fou, en revanche il ne peut pas y avoir d'amour fou humain qui ne comporte aussi normalement, au moins en désir, union charnelle. En renonçant à toute union charnelle, même en désir, le religieux qui fait vœu de chasteté ne sacrifie pas seulement la chair, il fait aussi et du même coup un sacrifice qui, à vrai dire, va beaucoup plus loin, atteint l'abîme des aspirations naturelles de l'homme, non seulement dans sa chair mais dans son âme et son esprit. Sans doute il ne renonce pas (ce qui serait grand dommage pour le progrès même et l'affinement de sa vie morale) à toute amitié féminine, si soumise qu'elle doive rester à une stricte vigilance intérieure. Mais il sacrifie toute possibilité pour lui d'atteindre et de désirer ce paradis terrestre de la nature dont le rêve hante l'inconscient de notre race, – l'amour fou entre l'homme et la femme. C'est d'un tel renoncement que le vœu de chasteté ou celui de virginité sont avant tout le signe.

Je dirai en deuxième lieu qu'en mortifiant en lui l'instinct charnel, l'homme n'a pas affaire simplement à quelque chose qui concerne ou affecte en propre sa personne comme telle, ainsi qu'il arrive quand pour se perfectionner dans la vertu il mortifie en lui l'instinct de gourmandise ou de médisance. Il a affaire à un instinct qui est celui de son espèce *d'abord*, et beaucoup plus encore que de sa propre per-

sonne, et qui habite en celle-ci comme un dominateur étranger, et qui la tient et la tourmente avec une violence d'autant plus tyrannique. C'est à une force furieuse immensément plus ancienne que l'individu par lequel elle passe que la chasteté fait échec. Même dans l'ordre seulement naturel elle est un affranchissement, – en un sens et d'une certaine manière elle délivre l'homme des servitudes de l'espèce. C'est une sorte de victoire, de libération que les hommes, à moins que certains préjugés soit religieux soit naturalistes ne la leur fassent croire interdite ou impossible, ont une tendance naturelle à envier, fût-ce de fort loin. N'est-ce pas là une des raisons pour lesquelles la virginité était honorée des païens eux-mêmes ? Et n'est-ce pas pourquoi bien des sages païens, – et je ne parle pas seulement de ceux de l'Inde, dont le témoignage sur ce point est si frappant, – estimaient que lorsqu'un époux (des femmes on ne disait rien, elles étaient trop méprisées) était parvenu à un certain âge, où il lui convenait davantage de s'adonner à la méditation en se retirant dans sa liberté intérieure, il lui convenait aussi de discontinuer les relations charnelles.

En troisième lieu, et plus simplement, il est clair que par là même que les mystères de la foi chrétienne mettent dans un relief particulier l'importance et la dignité de la chair et du corps, comme l'unité métaphysique de la personne humaine, dont l'âme immortelle est propre à un corps donné (« individualisée » par sa relation à lui), – il n'est que normal que, dans la religion qui enseigne l'Incarnation du Verbe et l'Assomption de la Vierge, celui qui veut se consacrer à Dieu lui consacre non seulement son âme, mais son corps aussi. Jésus ne s'est-il pas donné tout entier, corps et âme, aux hommes, pour les sauver ? Qui aime une personne humaine d'amour fou se donne à elle dans son corps et dans son âme. Qui entre dans un état de vie dédié à l'amour fou de Dieu doit donner à Dieu son corps comme son âme. Son âme se donne à lui par l'amour, son corps par la chasteté. Et même si on ne considère pas spécialement l'état religieux, il faut dire qu'en général, en insistant sur la personne humaine et sur sa dignité, et en relevant la condition de la femme, et en enseignant que le rachat de l'humanité avait dépendu du consentement d'une petite vierge d'Israël, le christianisme relevait aussi, sous les lumières de la grâce, la chasteté dans l'estime des hommes.

Il y a enfin une quatrième considération, qui concerne cette fois la contemplation elle-même, je dis la contemplation *chrétienne*, et

qui apporte en relation à celle-ci une certaine nuance ou atténuation à la constatation (si valide qu'elle demeure du reste) que la vie contemplative n'exige pas de soi la chasteté du corps. La contemplation chrétienne en effet est indivisiblement la contemplation de la Trinité incréée et de Jésus Dieu et homme ; l'humanité du Christ, – cette humanité qui appartient à la deuxième Personne divine, et dont toutes les propriétés sont donc aussi des attributs de cette Personne divine elle-même, – y est toujours présente d'une manière manifeste ou cachée, et ne saurait en être arrachée. Ce à quoi le contemplatif chrétien a les yeux constamment attachés, c'est, en même temps que le Dieu un et trine, un homme parfaitement chaste, né de la plus chaste des Vierges, et qui lui-même est Dieu. C'est lui, c'est Jésus qui est l'Epoux de son âme. Comment le chrétien qui aspire à la contemplation ne se sentirait-il pas attiré aussi à une vie de continence ou de chasteté, – non pas, encore une fois, comme à une condition nécessaire (sinon, pour certains, du fait de l'état religieux) mais comme à quelque chose qui consone mieux avec ses désirs ?

Aussi bien y a-t-il dans la contemplation chrétienne une certaine innocence d'approche, une douceur et délicatesse des mains, si j'ose ainsi parler, une certaine allure candide et une certaine simplicité inégalable, et aussi cette liberté ailée que la familiarité avec l'Esprit Saint donne, et cette intimité avec les Personnes divines et le cœur de Jésus à laquelle sans une pureté parfaite l'ardeur de l'amour ne suffit pas, qui, sans l'exiger toutefois, sont pour ainsi dire connaturelles à la chasteté du corps.

Les vœux de religion

Les remarques précédentes peuvent aider, je crois, à comprendre que le vœu de chasteté, et les deux autres vœux auxquels il est joint, constituent pour l'homme qui se consacre à l'état religieux un véritable *holocauste*, où d'avance et pour toujours il se donne à Dieu corps et âme, – et dans quelle espérance ? sinon dans l'espérance de cheminer ici-bas jusqu'à la perfection, sous le régime de l'amour fou pour Dieu et pour Jésus ?

La promesse du sous-diacre dans le rite latin

Du vœu de chasteté, qui par essence est pour celui qui le fait, pour son propre progrès plus facile et plus rapide vers la perfection de la charité, il faut clairement distinguer la promesse que dans l'Eglise latine le sous-diacre fait au moment de son ordination. Quand l'évêque vers lequel il s'est avancé l'avertit que pour le service de Dieu il lui faudra désormais garder la chasteté s'il persévère dans son dessein de recevoir le sous-diaconat, l'ordinand fait simplement un pas en avant (il fait *le pas*). De soi cette promesse est (comme le sacerdoce lui-même), non pour celui qui la fait, mais *pour autrui* (pour que, une fois ordonné prêtre, celui qui l'a faite soit en mesure d'accomplir *mieux* – avec un entier dévouement qu'aucun autre attachement et aucune autre obligation ne gênent ou ne diminuent – sa mission, son *ministère* auprès des âmes au bien desquelles il est dédié). La promesse faite par le sous-diacre est si loin de se confondre avec le vœu de chasteté que lorsqu'un homme qui est déjà prêtre entre dans un ordre religieux il fait à ce moment le vœu de chasteté, avec celui d'obéissance et de pauvreté (c'est donc, bien évidemment, qu'il ne l'avait pas déjà fait). La promesse du sous-diacre de rite latin n'est pas destinée à contribuer à un holocauste de l'individu humain, c'est une *blessure* sacrée acceptée pour le meilleur exercice d'une fonction envers les autres. Et il dépend de chacun de garder cette blessure ouverte en s'en accommodant de son mieux (dans une vie difficile où il pourra sans doute être un « *bon prêtre* », mais aussi un prêtre médiocre ou même un prêtre plus ou moins vaincu), ou de la guérir et transformer en un foyer de grâces (pour lui-même et pour autrui) en se donnant librement, tout en restant dans le siècle, à l'amour fou de Dieu. Alors seulement pourra-t-il devenir un « *saint prêtre* », de par sa réponse personnelle au précepte adressé à tous d'aller vers la perfection de la charité, et à l'appel que ce précepte contient.

Décembre 1962

JACQUES MARITAIN